



Processus de demande de soumissions n° 84084-20-0013 visant des services d'ingénierie

Réponse n° 001 aux questions concernant les exigences liées aux services techniques

	Questions	Réponses aux questions des soumissionnaires
1.	La ressource proposée doit-elle travailler dans les bureaux de la Régie ou à l'extérieur de ceux-ci?	La ressource ne sera pas tenue de travailler dans les bureaux de la Régie de l'énergie du Canada, car le travail peut être effectué à distance.
2.	Sera-t-il nécessaire de se déplacer? Et à quelle fréquence?	Les déplacements ne seront pas nécessaires pour fournir les services requis.
3	À l'annexe E – Barème de prix, la Régie de l'énergie du Canada souhaite-t-elle obtenir uniquement les taux horaires de l'ingénieur principal? Les soumissionnaires peuvent-ils aussi présenter les taux d'ingénieurs intermédiaires?	Conformément au barème de prix, les soumissionnaires doivent présenter les taux horaires de l'ingénieur principal visé par leur proposition.
4	En ce qui a trait à une autorisation de tâches donnée, un soumissionnaire aurait-il la possibilité de refuser des travaux aux termes de l'appel d'offres en cas de conflit d'intérêts perçu en raison d'une relation de fournisseur existante avec un exploitant de pipeline d'hydrocarbures en rapport avec l'autorisation de tâches?	Si un soumissionnaire détermine qu'il existe un conflit d'intérêts relativement aux travaux précisés dans une autorisation de tâches, il doit en aviser par écrit l'autorité contractante dès que possible. Dans de telles circonstances, les exigences liées à l'autorisation de tâches pourront être annulées par l'autorité contractante.
5	En ce qui concerne la section 3.1 – Instructions pour la préparation des soumissions, la soumission finale devrait-elle comprendre quatre fichiers PDF distincts? Les quatre sections peuvent-elles être soumises en un seul fichier PDF?	Les propositions doivent être présentées en sections distinctes et dans des fichiers PDF distincts. Si, en raison des limites de taille précisées sur la page couverture de la demande de soumissions, les soumissionnaires choisissent de déposer des fichiers PDF comprimés dans un seul dossier compressé, cette soumission sera acceptable.